



COMMUNE DE MIES

PROCES-VERBAL
de
L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL DE MIES
du 22 juin 2011
sous la présidence de Jean-Luc Ray

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2010
3. Communication du bureau
4. Informations de la Municipalité
5. Préavis 3/2011 : Règlement des inhumations et du cimetière de la Commune de Mies
6. Préavis 4/2011 : Comptes 2010
7. Rapports des Commissions
8. Divers et propositions individuelles.

1. Appel

Excusés : H. JOCHAUD-DU-PLESSIX – M. SHELDON – I. STÄUBLE KAISER

Non excusé : A. HYSENI

2. Procès-verbal de l'assemblée du 3 mai 2011

E. FLEURI fait remarquer une erreur dans la transcription de son intervention en page 3, bas de page en effet, il parlait de 1m2 (et non 1m20).

De plus il souhaite avoir la signification de SADEC (Société anonyme pour le traitement des déchets de la côte)

En l'absence d'autres observations ou corrections, le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Communications du Bureau :

J.-L. RAY mentionne que P. CODEREY a déposé une motion demandant une prise de mesures concernant la sécurité de la rue de la Gare. Notre Président donne lecture du courrier et des solutions proposées et demande si les Conseillers veulent entrer en matière.

Après discussion sur le bien fondé de cette motion, B. HUG explique que, bien qu'il trouve l'idée excellente, comme le sujet n'a pas été porté à l'ordre du jour, le Conseil ne peut se prononcer sur une entrée ou non en matière. Notre Président donne lecture de l'art. 54 du règlement de Conseil Communal justifiant la manière de procéder. P.-A. SCHMIDT confirme quant à lui l'exactitude de la procédure et propose que l'on entre en matière.

Au vote, le Conseil accepte d'entrer en matière et de confier la motion CODEREY à la Municipalité, à l'unanimité moins 5 contres et 1 abstention.

J.-L. SEMOROZ se propose de transmettre au voyer la motion pour réaction préalable avant l'envoi à Lausanne mais signale également que la procédure risque d'être longue.

4. Informations de la Municipalité :

P. ENGELBERTS

Fait l'historique de ses dix-sept années et demi passées au sein de la Municipalité. Mais avant cela il signale avoir été Conseiller communal dès le 1^{er} janvier 1982 et avoir participé à quelques 130 séances du Conseil à ce jour ! En 1982 le Syndic était Monsieur Jean NICOLIER prématurément décédé en 1984 et dont le terrain de sport porte le nom car il s'agit là d'une des principales réalisations de son mandat. Tony ZURCHER fut son successeur comme Syndic jusqu'au 31 décembre 1993. Dès 1990 : création d'une Commission ad hoc pour définir les besoins du Village et surtout le projet d'agrandissement de l'école. C'est au sein de cette commission que les liens se sont tissés pour former une liste de 5 noms = 1 équipe « Mies renouveau » prête à prendre en charge la destinée du village lors des élections d'octobre 1993

Bilan d'exercice.

Le premier dossier traité fut le projet de Mc Donald de s'implanter dans notre village, ce qui a provoqué une levée de bouclier. Heureusement, le projet a été abandonné après d'âpres négociations, aidé en cela par notre futur Syndic, Maître Schmidt. En lieu et place, la FIM (Fédération International de la Moto) a construit son siège.

Deuxième dossier : la construction de l'école du Sorbier et son annexe (appartement et cafétéria) ce qui a permis de libérer le bâtiment Maurice Braillard construit au début du 20^{ème} siècle et devenu trop petit comme école mais bien à propos comme maison communale où nous nous réunissons pour nos assemblées et les votations/élections, mais qui est aussi le siège de l'Administration Communale.

Troisième dossier : la construction du bâtiment de la voirie et des pompiers – qui a permis de libérer les locaux maintenant dévolus au Centre Médico-social de Terre Sainte.

D'autres réalisations plus petites mais non moins importantes telles :

- l'aménagement de la place de jeux au centre sportif,
- la création de 2 courts de Tennis supplémentaires,
- l'aménagement d'un Columbarium au cimetière,
- la construction d'un parking à la gare,
- l'agrandissement de la cafétéria de l'école,
- la sécurisation de la route du village,
- la construction d'un abris bus,
- l'aménagement de la route des Châtillons et chemin sous-voies,
- l'amélioration de l'éclairage public déficient à certains endroits,
- création d'un site Internet et passage à l'informatique pour l'administration Communale,
- révision de tous les règlements Communaux dont le dernier (cimetière) est présenté aujourd'hui pour acceptation,
- l'adhésion au conseil régional,

- la mise sur pied de l'Ajet (Association intercommunale du réseau pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte) et Ascot (Association Scolaire Intercommunale de Terre Sainte)
- la signature d'un pacte d'amitié avec la province d'Arezzo en Toscane...

Dernières grosses réalisations : la construction des immeubles du Sorbier, l'agrandissement de l'école pour les UAPE (Unités d'Accueil de la Petite Enfance) et une nouvelle déchetterie dont les travaux se terminent.

Toutes ces réalisations n'ont pu se faire que grâce à un travail d'équipe soudée et une relation de confiance jamais remise en question.

Remerciements aux Municipaux, notamment J.-L. SEMOROZ pour ses connaissances du terrain et son efficacité, à G. MARCHAND qui a été remplacée par P. MASCALI, G. NAEF (remplacé par D. TRIPPET, lui-même remplacé par A. CAVIN pour les deux dernières législatures), R. KRESS (décédé) et remplacé par C. FIGEAT - le seul à s'être représenté dans ses fonctions pour la prochaine législature.

Remerciements également à toute l'équipe de l'Administration Communale sans qui rien ne fonctionnerait et particulièrement Y. HERNACH qui officie avec brio depuis 26 ans (sous les applaudissements) sans omettre A.-M. IMBODEN, G. BOSSHART toujours souriantes et efficaces, une pensée particulière pour I. BÜRER actuellement en congé maladie à qui on souhaite un très bon rétablissement.

Une personne est actuellement recherchée pour soutenir l'équipe en place.

Un hommage aussi à G.-A. DUBOIS, employé communal en fonction également depuis longtemps avec efficacité et gentillesse. Il est assisté par E. MERCIER qui a su fleurir notre commune de façon magnifique (applaudissements)

Merci aussi à S. CACIOPPO, concierge de l'école et exploitant de la Step, pour sa compétence et son dévouement. Il a été commandant des pompiers de Mies et participé à la fusion du corps de pompiers de Terre Sainte, il est aussi à l'origine de la création de CDIS Terre Sainte (Centre de Défense Incendie et Secours) Sans oublier la dernière venue H. RODRIGUES qui, à côté de son action de concierge efficace, confectionne des pralines pour adoucir les papilles des Municipaux lorsqu'il y a des séances. Merci aux intérimaires et aux Conseillers.

Le futur.

Il formule des vœux pour que les années à venir soient aussi florissantes que celles passées et souhaite bonne chance à la nouvelle équipe qui prend le relais.

Il se consacrera maintenant à sa fondation créée en août 2009 « Fondation Engelberts pour les arts et la culture » dont les objectifs seront décrits dans le prochain Myarolan.

J.-L. SEMOROZ

Présente deux nouveaux employés :

Michel MOUSSE responsable et conducteur de la nouvelle balayeuse pour les 6 communes (100%) . Il a déjà effectué 1'333 km en 3 mois (applaudissements).

Pierre BIGNENS qui est engagé à 60% dès le 1^{er} juillet comme gardien responsable de la nouvelle déchetterie (applaudissements).

Un tout ménage sera distribué prochainement avec indication des horaires d'ouverture et qui donnera la possibilité de commander une carte d'accès par famille, de Mies exclusivement.

Des pictogrammes expliqueront la manière de trier les déchets.

Il signale que le rapport de gestion 2010 des Sitse (*Services Industriels de Terre Sainte et Environs*) est à la disposition des Conseillers qui le souhaitent, il contient des explications sur l'eau et informe sur le projet de la future Step.

Ce samedi 25 juin vers 16h aura lieu l'inauguration du terrain de Beach volley durant le festival lacustre organisé par l'amicale de Mies.

Cadeau de la Municipalité aux Conseillers : un carton de 6 verres avec le blason de Mies que chacun pourra emporter en fin de séance.

Petit retour en arrière

Les 17 années passées à l'exécutif et les 15 années pendant lesquels il a officié comme vice-Syndic ont été riches d'expériences et d'évènements.

Son dicastère était large : Président du service intercommunal du feu, vice-président des Sitse, membre du Conseil intercommunal de la Protection Civile, membre de la Commission intercommunale des sports, délégué de la commune à la compostière de Terre Sainte.

Ses fonctions au niveau communal : Service du feu, protection civile, aménagement et entretien des routes et des espaces verts, réseaux EC-EU, SIDAC, fontaines communales, STEP, voirie, gestion des déchets, SADEC, DFHL, éclairage public, centre sportif, plage, port, employés de la voirie et conciergerie, affaires militaires.

Temps forts : la fusion des sapeurs pompiers de Terre Sainte en 2001, la construction de la caserne des SDIS et des locaux des SITSE en 2004. En collaboration avec les autres Municipaux, la construction de l'école au Sorbier, transformation du bâtiment Braillart en maison de commune, la réalisation des immeubles au Sorbier, l'agrandissement de l'école, la création du columbarium au cimetière, la création du terrain de Beach Volley à la plage...

Et enfin la construction de la déchetterie qui est le dernier projet auquel il tient et dont l'aboutissement ne s'est pas fait sans heurts. Il se réjouit de son inauguration prochaine.

Il termine son mandat avec nostalgie et gardera un bon souvenir des 4 législatures passées dans la commune.

Avec émotion il remercie ses collègues et les employés de l'Administration communale pour l'excellente collaboration des employés de la voirie et de la conciergerie où il a eu la chance de pouvoir compter sur une équipe de bon commandement. Merci à tous ! Il souhaite enfin « bon vent » à la nouvelle équipe de Municipaux qui prend le relais.

A. CAVIN

Donne des nouvelles des aménagements du Sorbier et signale qu'une inauguration a été organisée le 15 juin afin de réunir les locataires, la régie, le concierge et les membres de la Municipalité pour faire connaissance. Le temps était magnifique.

C'est la conscience tranquille qu'elle termine son mandat avec l'achèvement des travaux.

Récapitulatif de fonction.

C'est en 2001 qu'elle a été approchée pour remplacer D. TRIPET lors des élections de 2002.

Les débuts n'ont pas été simples car elle n'avait aucune expérience de la vie politique locale.

En plus des dossiers courant (permis de construire, permis d'habiter, entretien des bâtiments communaux...) il y a eu les travaux de rénovation des appartements de l'ancienne poste, réfection de la façade de l'immeuble du Chauchay et des appartements, l'école au Sorbier, l'administration, les aménagements publics tels la place de jeux, les tennis...

Mais surtout le lourd dossier de la mise en place du nouveau RPGA (Révision du Plan Général d'Affectation (PGA)) entré en vigueur en 2007, après qu'il ait fallu remettre plusieurs fois le travail sur le métier. Les propriétaires ont profité de ce nouveau règlement pour faire des demandes d'agrandissement. Malheureusement cette fonction où l'on ne laisse pas faire n'importe quoi rend souvent celui qui fait respecter le règlement très impopulaire, cette situation n'est pas toujours facile à vivre.

Des projets pour la commune ont aussi été réalisés tels l'agrandissement de la cafétéria de l'école pour permettre à plus d'enfants de prendre les repas, l'agrandissement de l'école pour les UAPE.

La construction des immeubles au Sorbier a aussi été un projet de longue haleine, qui a pris plusieurs années mais qui heureusement est arrivé à son terme en faisant 21 familles heureuses d'avoir trouvé un logement de qualité.

Enfin, sa participation comme jury du concours d'architecture pour la FIBA (Fédération Internationale de Basketball) a été une étape intéressante et enrichissante, elle se réjouit de voir la réalisation finale.

Elle a beaucoup apprécié le travail avec ses collègues et les réunions du lundi qui ont créé des liens professionnels mais aussi d'amitiés. C'est le cœur débordant d'émotion qu'elle remercie ceux qui l'ont aidée et soutenue dans ses fonctions pendant près de 10 ans. Temps à la fois long mais qui, arrivé à ce terme, semble très court.

Elle souhaite bonne suite à la nouvelle équipe et clôt son intervention sous les applaudissements.

P. MASCALI

Lors de la séance du 3 mai elle a omis de parler du merveilleux Noël des aînés qui s'est déroulé en décembre 2010 au Best Western de Chavannes-de-Bogis où 121 personnes âgées étaient venues la remercier pour son dévouement à leur cause. C'est le cœur gros et les bras chargés de souvenirs qu'elle a dit « au revoir » à chacun. Elle remercie encore M. Hager d'avoir organisé l'élaboration d'un livre souvenir signé par tous. C'est un magnifique cadeau.

Cette année, les promotions auront lieu le jeudi 30 juin dans chaque village. Sur le thème de la fête foraine, l'ensemble des enfants de notre Etablissement primaire vivra ce moment sur le site des Rojalets en participant à toute une série d'activités récréatives et de jeux en partie animés par les parents. En cas de mauvais temps, les enfants resteront dans leurs villages respectifs et le programme se déroulera de manière décentralisée. C'est à partir de 17h que tout le monde est invité aux festivités au Collège des Rojalets. Un apéritif sera offert et cette année des grillades remplaceront les racleurs habituels qui sont ici remerciés d'avoir officié durant plusieurs années.

A la rentrée d'août prochain il y aura l'ouverture d'une nouvelle classe enfantine à Mies.

Au sous-sol de la maison de commune se trouve une grande vitrine avec des oiseaux empailés que personne ne voit. C'est pourquoi, après avoir demandé aux écoles s'il y avait un intérêt à avoir ces volatiles (il semblerait que non car les enfants en auraient peur !), elle a fait la demande au musée du Léman à Nyon (qui a la préférence) et au musée d'histoire naturelle de Genève qui, tous deux, seraient intéressés par cette acquisition. Il reste à voir les conditions, soit une donation définitive ou un prêt à long terme mais une convention devrait être établie et signée (cette dernière proposition n'intéresse pas Genève).

Avant d'aller plus avant il est demandé aux Conseillers s'ils sont d'accord de léguer ces oiseaux :

Au vote, c'est oui à l'unanimité pour l'entrée en matière de la transmission des oiseaux.

J.-P. STREIT souhaiterait savoir d'où proviennent ces oiseaux ?

P. MASCALI signale qu'il s'agit d'un cadeau de Hubert Pictet à Madame de Pourtales selon le papier daté de 1947 trouvé dans l'armoire avec l'indication des noms et de la provenance de chaque volatile.

A.-P. MARCHAND demande si on a soumis l'offre au Collège des Rojalets, il lui est répondu que ces volatiles nécessitent des soins donnés actuellement par G.-A. Dubois mais que ces soins ne sont pas garantis dans une école.

P.-A. SCHMIDT s'engage à porter la suite de la procédure à l'ordre du jour de la nouvelle législature.

Le moment émotion :

Paola, chargée des écoles, de la médecine scolaire et clinique dentaire, de la culture, des sociétés, manifestations, loisirs, EMS, ... a été une femme comblée par son mandat porté durant près de 10 ans et riche en décisions, réalisations, événements, manifestations, et activités tant politiques que communautaires, sociales, culturelles, villageoise... Elle a dû prendre de grandes ou des petites décisions mais chacune l'a été pour le bien de tous. Elle remercie toutes les personnes qui l'ont aidée et soutenue dans sa charge : ses collègues Municipaux pour l'excellente entente, Mesdames les secrétaires, les employés communaux et les concierges pour leur soutien. Elle souhaite bonne chance aux nouveaux élus.

La mise en place du projet de l'AJET (Association intercommunale du réseau pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte) en moins de 2 ans a été un travail énorme, voire colossal. L'AJET est maintenant une PME tournant avec un budget de CHF 3'300'000.-, qui emploie environ 90 personnes réparties entre les UAPE (Unités d'accueil para-scolaire pour écoliers), les Coppalines (nursery/garderie) et les mamans de jour (AMF – Accueil en milieu familial).

Ce projet, a débuté il y a 10 ans, par l'organisation bénévole de quelques mamans soucieuses de faire manger les enfants à l'école et de les garder jusqu'à la reprise des cours. Ce besoin a très vite évolué vers la nécessité d'avoir un service de garde avant et après les cours, c'est à ce moment qu'il y a eu création des UAPE .

Il y a 450 enfants inscrits à l'AJET (entrée en fonction en janvier 2009) pour les 9 communes associées à ce projet et il y a une liste d'attente de 100 enfants pour les Coppalines à Coppet.

Sur le plan personnel, des liens ont été créés et des amitiés sont nées.

Elle espère avoir été à la hauteur des attentes de chacun et éprouve des regrets de partir car elle a eu beaucoup de plaisir dans son mandat.

Une page se tourne mais elle va occuper son temps à sa famille, ses enfants et petits enfants.

Elle souhaite à tous une vie pleine et heureuse (applaudissements)

C. FIGEAT, le seul Municipal restant en place, continue durant les 5 prochaines années et remercie ses petits camarades qui sont devenus des amis.

5. Règlement communal des inhumations et du cimetière

P. ENGELBERTS précise que c'est le Préfet qui a insisté pour revoir notre règlement datant de 1971 et devenu obsolète. C'est le dernier règlement à revisiter.

La Commission ad hoc et la Commission de Gestion n'ont rien à ajouter à leur préavis.

F. BUENSOD demande si les tarifs ont été augmentés par rapport à l'ancien règlement.

P. ENGELBERTS signale qu'il y a une augmentation surtout au niveau des concessions (qui sont rares) et pour les personnes qui ne seraient pas domiciliées dans la Commune.

La parole n'étant plus demandée on procède à la votation.

Le Conseil approuve le règlement Communal des inhumations et du cimetière (préavis 3/2011) à l'unanimité.

6. Comptes 2010

Explications par C. FIGEAT des documents (préavis) parvenus à chaque Conseiller.

Il ressort de ce rapport qu'il y a un gros bénéfice de 4,29 Mio de CHF après amortissements extraordinaires de 1,2 Mio grâce à un taux d'imposition plus élevé en 2010 (65%) et des rentrées fiscales exceptionnelles (gains immobiliers, droits de mutation, impôt à la source et baisse de la facture sociale)

Débat :

J.-P. STREIT demande si on reçoit un retour sur le prélèvement de l'impôt à la source, il lui est répondu par la négative.

P. CODEREY voudrait des précisions concernant le poste 220.422.1 page 4

Il s'agit des intérêts de l'argent placé et des intérêts compensatoires du fisc.

Et le poste 230.332.1 page 5 ?

Il s'agit d'un montant contesté entre le contribuable et l'administration des impôts. C'est la part retenue par les impôts dans l'attente de sa perception totale.

P. CODEREY demande si les habitants du Sorbier bénéficieront, comme le locataire du chantier naval, d'un loyer qui ne sera pas indexé durant 20 ans ?

C. FIGEAT signale qu'il s'agit d'un ancien règlement qui signalait que les baux n'étaient pas indexés. Mais il faut savoir qu'en compensation, le chantier naval est entièrement entretenu par le locataire, sauf gros travaux.

Pour les anciens baux où l'indexation n'est pas prévue, il y a augmentation au changement de locataire. En ce qui concerne les baux du Sorbier, ils sont indexés.

S. MASCALI félicite notre ministre des finances pour sa bonne gestion et lui rappellera lors de la fixation du taux d'impôts, l'automne prochain, de diminuer encore un peu celui-ci (actuellement 50%) Il souhaiterait aussi avoir un tableau comparatif du bilan entre 2 années (dans ce cas il aurait souhaité trouver les chiffres de 2009 en comparaison).

G. MARCHAND, pour la Commission de gestion, donne lecture des conclusions du rapport établi.

La parole n'étant plus demandée on procède à la votation.

Le préavis No 4/2011 concernant les comptes 2010 est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.

7. Rapport des Commissions :

P. MEIER, pour l'AJET, signale que celle-ci se réunit la semaine prochaine pour assermenter les nouveaux délégués de la nouvelle législature, il voudrait s'assurer que les inscrits seront là et signale aussi qu'il sera procédé à la nomination des Commissions au sein de cet AJET.

8. Divers et propositions individuelles :

S. MEYLAN remercie la Municipalité pour le soutien qu'elle apporte au spectacle Frankenstein qui aura lieu du 28.08 au 17.09 dans le parc du Château de Coppet.

J.-L. RAY rappelle le festival de théâtre « autour de Mme de Staël » qui se déroule ce week-end du 23 au 26 juin également au Château de Coppet.

P. ENGELBERTS signale que la soirée du jeudi est complète mais qu'il reste des places pour les autres spectacles.

P. CODEREY demande s'il y a des modifications au niveau du traitement de l'eau qui a, depuis quelques temps, un mauvais goût ?

J.-L. SEMOROZ n'a rien remarqué et rien ne lui a été rapporté ces derniers temps mais il signale qu'il y a eu, il y a environ 2 ans, des problèmes de carbonatation (eau brune) ayant nécessité des réparations pour un montant de CHF 250'000.-- Si le problème existe encore localement il s'agit d'un phénomène privé devant être réglé par les propriétaires.

Il n'est pas impossible qu'il y ait, à de rares occasions, un petit problème de dosage des produits mais cela est sans danger pour la santé. L'eau des SITSE est parfaitement propre.

En cas de problème ou de doute il est recommandé de téléphoner directement aux SITSE.

P. CODEREY interroge sur la date de la fin du mandat des actuels Municipaux.

La fonction des Municipaux dont le mandat n'est pas renouvelé se termine le 30 juin à minuit.

P. CODEREY fait remarquer qu'il y a des problèmes avec des aiguillages lorsque les trains passent consécutifs, probablement, à une rupture de voie. Il demande à ce qu'il en soit fait mention auprès des CFF. Il lui est répondu que ce sera chose faite.

P. MEIER remercie la Municipalité d'avoir condamné l'accès du Vy des Tschioquants au trafic intempestif pour le plus grand bonheur des enfants qui peuvent de nouveau jouer sans craintes et des promeneurs avec ou sans chiens...

J.-L. SEMOROZ a réagi aux articles parus dans « La Côte » accusant Mies alors que Tannay n'est pas en ordre avec ses panneaux de signalisation.

J.-L. RAY signale que ces articles sont encore sur le site et que celui-ci sera mis à jour avec la venue des nouvelles autorités dès le 1^{er} juillet.

P.-A. SCHMIDT développe quelques considérations sur la Municipalité sortante (en annexe)

Au terme de cette intervention, des fleurs sont offertes à Paola et Ariane et, à l'initiative d'O. EMERY et l'accord préalable du Conseil, un bon valable pour deux personnes pour une escapade gastronomique est remis à chaque Municipal. Un bouquet est également remis à la secrétaire du Conseil qui quitte aussi ses fonctions.

La parole n'étant plus demandée, la secrétaire procède à la lecture de l'extrait de PV qui est **accepté à l'unanimité moins 1 abstention.**

La séance est levée à 21h et suivie d'une visite sur l'emplacement de la nouvelle déchetterie et d'un repas à la cafétéria du Sorbier.

Le Président

La Secrétaire

Jean-Luc RAY

Nadine WUILLEMIN